

# CCE Air France 30 Mars 2017

## RAPPORT D'EXPERTISE du Cabinet SECAFI sur le BILAN Air France 2016

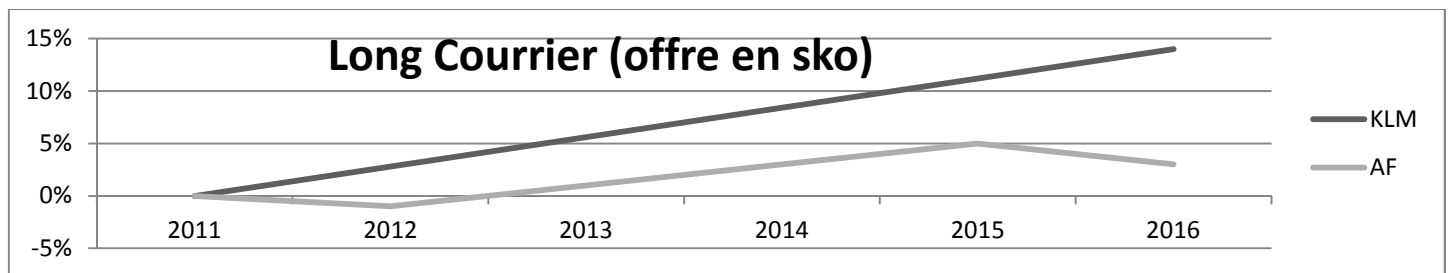
Ce rapport pointe tout d'abord une baisse de 15 000 salariés depuis 2009, soit le quart des effectifs ! Ceci a entraîné une tension dans les équipes, surchargées de travail depuis plusieurs années. Cette tension va continuer :

|                            | 2017   | 2018   | 2019   |
|----------------------------|--------|--------|--------|
| Estimation DRH             | 40 093 | 39 782 | 39 490 |
| Equivalents Temps Plein AF |        |        |        |

Un baromètre social qui constate aussi **un manque de confiance global des agents vis-à-vis du management et de la politique d'entreprise Air France.**

SECAFI indique que le plan Trust Together vise principalement à encore réduire les coûts du groupe Air France de 685 Millions € à l'horizon 2020. Chaque entité est visée par cet objectif : Maintenance, Frais de vente, Supports, PNT, PNC, frais d'escapes... Et une fois de plus c'est la masse salariale qui est attaquée.

**Sud Aérien** interpelle la Direction sur sa politique d'emploi désastreuse et sa stratégie d'orientation des passagers vers KLM au détriment d'Air France (« Prod' Balance »). En effet, alors que le marché du transport aérien croît de +15% en cinq ans, KLM décolle (+14%) alors qu'Air France stagne à +3% .



SECAFI confirme que la notion de « Groupe AF/KLM » se fissure et que de plus en plus les 2 compagnies agissent indépendamment.

La politique de location opérationnelle des avions Air France finit par coûter cher, car ce mode de détention est plus onéreux que la propriété adossée à du crédit, ou que le crédit-bail. La compagnie paye aujourd'hui une mauvaise vision stratégique qui freine son développement.

### Présentation Projet Nouvelle Compagnie « Boost » :

Perfusée en permanence en argent et en effectifs en provenance d'Air France (achat avions, assurances, réseau, pricing, vente, distribution, PNT, assistance Sol,...), la stratégie de cette nouvelle filiale se réduit peu à peu à sa seule composante de réduction des coûts PNC, en attendant de nouvelles attaques (maintenance, assistance avion). En effet, les statuts sociaux des futurs PNC Boost seront fortement attaqués avec un salaire d'embauche aux conditions Transavia : 1600€ brut soit 1200€ net ! Donc payés à -25% par rapport aux PNC AF, pour bosser +25% (composition équipage en baisse, ménage avion à faire,...) Leur carrière sera aussi plus lente.

Avec 1000 embauches PNC Boost (justement les 1000 qu'Air France devait embaucher selon la GPEC...), **la brèche sera ouverte pour instituer des statuts différents dans notre Compagnie pour des salariés qui effectuent le même métier, et baisser à terme le salaire de tous et toutes !!!**

Boost sera une société de droit Français, le futur Nom de cette compagnie est à venir, 100% filiale d'Air France. Elle aura son propre Certificat de Transporteur Aérien et son propre Manuel d'Exploitation.

Les billets seront au même prix, mais l'idée serait de vendre une image branchouille, visant la clientèle des 18/35 ans, appelés « les Millenials » !!!! Wi-Fi à bord, mais interne à l'avion dans un premier temps permettant seulement de se grouper virtuellement pour prendre un taxi ou un Uber...ou pour « tchater ».

L'image de cette compagnie se brouille entre une communication « low cost », une orientation « loisir » ,avec une cible « jeune » et des prix semblables à Air France ! L'aménagement cabine sera « optimisé » pour gagner le maximum de sièges en gardant l'espacement actuel entre sièges et la restauration sera payante pour le passager.

## Objectif Boost :

- Septembre 2017 : Aménagement cabine de 6 A320/321. Ces avions seront pris sur la flotte AF en leasing.
- Début 2018 : la flotte montera à 11 A320/321. Pour reprendre les lignes décrites comme déficitaires sur l'Europe (Italie, Espagne, Portugal...)
- Juillet 2018 : Démarrage du Long Courrier après modification de 3 ou 4 A340. Air France va les vendre à BOOST « au prix du marché, pas cher », avec des destinations visées surtout en Asie. 3 lignes au départ.
- En 2020 : les A350 arrivent. Au lieu d'arriver chez Air France, ils iront chez Boost.
- A terme : 10 Long-Courrier A350 (9% des lignes d'AF) et 18 Moyen-Courrier A320/321 (20% des lignes)

Sur la maintenance, la Direction dit qu'elle suivra le schéma industriel de la DGI, sans préciser si elle sera opérée par des salariés Air France ou sous-traitée (IGO)... ?

## Pour la piste :

- Moyen Courrier : 1 RZA (Responsable Zone Avion) et tout le reste en sous-traitance.
- Long Courrier : 1 RZA et le reste, peut-être en sous-traitance !

La stratégie est claire, raser tous les emplois d'assistance au sol Air France et instituer la sous-traitance comme modèle de sur-rentabilité (pas démontré...). Combien d'emplois détruits ? Quel avenir pour ces emplois précarisés ?

## PERF'OPS

45% de nos clients déclarent avoir subi une irrégularité opérationnelle (retard, bagage, siège avion, nourriture, tv en cabine...). Air France veut prendre en main ce problème et a l'ambition de rejoindre les standards des compagnies nord-américaines afin de faire baisser ce taux à 25% !

Comment ? **Par la motivation des salariés !!**

**Pour Sud Aérien, le premier facteur de motivation c'est le salaire...** Et ce n'est pas avec 0% d'augmentation salariale générale que les agents vont retrouver motivation et performance collective.

**Nos dirigeants du COMEX l'ont bien compris en s'augmentant de +67% pour se remotiver pour 2017 !**

Il faut aussi comprendre que le traitement du passager est de plus en plus dépendant d'activités sous-traitées et externalisées. Alors comment les salariéEs Air France peuvent agir ou intervenir sur les défaillances globales de ce système ?

C'est le fruit pourri que cultivent nos dirigeants en dépouillant notre Compagnie de ses effectifs et activités.

La satisfaction client (indicateur NPS) est bien supérieure sur KLM que sur Air France avec des mauvais résultats en classe Economique sur le Long-Courrier (Bangkok, Cape Town, Maurice, San Jose, Ouagadougou, Detroit,...)

## Résultat de l'intéressement et de la Participation Exercice 2016

Montant versé au titre de l'intéressement = 40.37 Millions € et au titre de la Participation = 0€

Donc 40,37M€ à répartir entre 47 160 salariés, 55% pour le PS, 24% pour les PNC et 21% pour les PNT.

Voici une estimation des **montants individuels moyens en brut** :

|                  |        |
|------------------|--------|
| Personnel au Sol | 866€   |
| PNC              | 861€   |
| PNT              | 2 739€ |

La direction va **moins verser cette année malgré des résultats en hausse.** Année après année, les salariés sont toujours les laissés pour compte de la prospérité de l'entreprise ! **Sud Aérien demande toujours le même montant pour tous les salariés**, la performance étant collective !

## ELECTIONS à la tête du Comité Central d'Entreprise (CCE)

Le secrétaire en poste Didier FAUVERTE (ex-CGT) démissionne.

La CFE-CGC propose Jean Pierre COMBES DEFONTIS pour lui succéder. La CFDT présente Mr Hervé CAPDEVIELLE au poste de Secrétaire Adjoint au CCE. **CGC, CFDT et ex-CGT votent Pour.** Ils sont élus.

**SUD Aérien, UNSA et CGT s'abstiennent.** Les Navigants ne prennent pas part au vote. Avec le nouvel accord de gouvernance du CCE, les élus auront plus de droit de regard et de contrôle sur les comptes du CCE.

**Sud Aérien exercera ce droit, pour une politique sociale et égalitaire pour tous les salariéEs.**

